



SOMMAIRE

Le mot de l'IA

Action éducative : pp. 1 à 3

- Campagne de solidarité de la jeunesse au plein air.
16 janvier – 10 février 2008
- Semaine de la presse et des médias dans l'École.
- Concours organisés par l'AMOPA (Rectificatif communiqué par l'association des membres de l'ordre des palmes académiques).
- Sept étapes pour devenir une éco-école.
- Travailler en classe avec la presse écrite.

Ressources : p. 3

- L'arboretum « La Cude » à Maileroncourt-Charrette.

Personnels : p. 4

- Admission à la retraite à compter de la rentrée scolaire 2009.
- Permutations informatisées.
- Congé de formation professionnelle Année scolaire 2008/2009
- Travail à temps partiel.
- Rappels
- Préavis pour la première phase du mouvement,
- Listes d'aptitude directeur d'établissement spécialisé, directeur d'école d'application et directeur de CMPP.
- Congé de formation professionnelle.

Communication : p.4

- Nouveau site internet du rectorat et de l'inspection académique de la Haute-Saône

Concours : p.4

- Concours national de la résistance et de la déportation – 21 mars 2008

Le mot de l'IA

Je profite de la publication de ce bulletin du mois de janvier pour présenter à chacun mes meilleurs vœux. J'adresse surtout mes vœux de pleine réussite à chacun des élèves de chacune des classes du département.

Il n'est pas indifférent que ce numéro s'ouvre sur le lancement de la campagne de la JPA. La solidarité est une de nos valeurs essentielles. La faire connaître et partager par nos élèves reste l'une de nos plus hautes missions.

Jean-Louis Brison

Action éducative

Campagne de solidarité de la jeunesse au plein air 16 janvier – 10 février 2008

Placée sous l'autorité du Ministère de l'Éducation nationale, la 63^{ème} campagne de solidarité de la JPA se déroulera du 16 janvier au 10 février dans tous les établissements scolaires publics, de la maternelle au lycée. Elle s'appuie sur les enfants et les jeunes, les enseignants, les parents et amis de l'école.

Hissez haut la collecte pour les vacances !

L'école est obligatoire et gratuite, pas les vacances. Aujourd'hui, en France, deux millions d'enfants ne partent jamais en vacances, pas même une seule nuitée hors de leur quotidien. Pourtant, les vacances et les loisirs sont des temps indispensables à l'épanouissement des enfants et des jeunes.

La JPA mène chaque année une campagne de solidarité pour permettre à de nombreux enfants ou jeunes de vivre...

Action éducative



Chaque école a reçu un dossier en septembre. Le dossier est également téléchargeable sur www.jpa.asso.fr et disponible à la JPA70.

Par ailleurs la JPA propose aux enseignants du cycle 3 de participer à l'opération « BD Tchôlidaire » : avec leurs élèves, ils écrivent un scénario de bande dessinée sur le thème de la solidarité pendant le temps des vacances ou des loisirs (pour le 31 mars).

19^{ème} Semaine de la presse et des médias dans l'École

Du 17 au 22 mars 2008
Toutes les infos sur

www.clemi.org

Le cadre réglementaire :
[Bulletin officiel n° 34 du 27 septembre 2007](#).

un séjour de vacances collectives et parfois un premier départ. En 2007, 10 145 € ont été collectés en Haute-Saône, 145 bourses ont pu être distribuées.

Tous concernés

Tous les établissements scolaires publics sont destinataires du matériel nécessaire à la campagne (vignettes, affiches...). **Les enseignants et les parents sont les relais de cette campagne auprès des enfants en leur proposant d'y participer : les enfants sont invités à proposer autour d'eux les vignettes autocollantes contre un don de 2 €.** Cette année, les vignettes sont illustrées par quatre dessinateurs de « Tchô ! la collec ... » : Dab's, Nob, Tehem et Xavier. Leur travail met en scène leurs personnages de bandes dessinées sur un voilier allant à fière allure. Ces personnages motiveront les enfants pour s'impliquer dans cette opération de solidarité pour d'autres enfants. Mobilisons-nous pour cette campagne !

Solidarité - Citoyenneté

Vous pouvez animer cette campagne en vous appuyant sur les dossiers pédagogiques « Citoyenneté et solidarité par l'éducation ». Cet outil, destiné aux trois cycles de l'école primaire, propose des situations pédagogiques qui peuvent vous être utiles pour réfléchir, aborder et pratiquer la solidarité et la citoyenneté avec vos enfants..

Pour contacter la JPA70 :

JPA 70 - 29 Bd Charles de Gaulle - BP 137
70003 VESOUL CEDEX
tél. : 03 84 75 95 80



Concours organisés par l'AMOPA

(Rectificatif communiqué par l'association des membres de l'ordre des palmes académiques)

Madame Janine ANNAVAL, membre du bureau de l'AMOPA, responsable des concours "Ecoles primaires", est récemment décédée dans un tragique accident de la route.

Les classes qui participent à ces concours voudront bien prendre en compte le rectificatif suivant : adresser les copies non pas à Mme Janine ANNAVAL, mais à **Monsieur BARDOT Georges, 11 rue Georges et Pierre Henry - 70320 CORBENAY.**

Sept étapes pour devenir une éco-école

La démarche Éco-école a fait le succès du programme depuis douze ans. Près de 20 000 établissements scolaires, répartis dans 40 pays, mettent aujourd'hui en œuvre sa méthodologie en sept points :

1. Former un comité de suivi

Ouvert à tous les acteurs et les partenaires de l'école, ce comité rassemblera progressivement, outre des enseignants, la direction de l'établissement et des élèves, des élus locaux, des parents d'élèves, des représentants du personnel d'entretien, d'associations locales,...

2. Le diagnostic environnemental

Avant d'agir sur l'école, il importe de connaître sa situation initiale et de comprendre ses impacts sur l'environnement, notamment en matière d'alimentation, de déchets, d'eau et d'énergie.

3. Le plan d'action

A partir des observations faites lors du diagnostic, le comité de suivi détermine les priorités et l'agenda des actions à réaliser.

4. Le contrôle et l'évaluation

Cette phase intervient tout au long de la réalisation du plan d'action et vise à vérifier sa mise en œuvre. Elle permet de faire prendre conscience aux enfants qu'ils peuvent modifier individuellement et collectivement le cours de choses.

5. Etablir des liens avec le programme scolaire

Une démarche pédagogique portée par les enseignants accompagne le projet de gestion environnementale des bâtiments. Chaque étape est ainsi mise en relation avec le programme scolaire.

6. Impliquer l'école et la communauté dans le programme

La campagne Éco-école ne reste pas le fait d'un petit groupe motivé, mais implique l'école toute entière et s'ouvre aux acteurs extérieurs.

7. L'éco-code

Conçu par les élèves sous une forme artistique (affiche, chanson, exposition...), il formalise les prises de conscience qui se sont opérées chez les participants du projet pendant l'année.

Pour en savoir plus : www.eco-ecole.org

Ressource

L'arboretum « La Cude »

à Mailleroncourt-Charrette



Une variété remarquable d'arbres et arbustes qui permettent d'illustrer la biodiversité végétale à 20 minutes de Vesoul.

Réservations :

M. et Mme Folley
03 84 95 83 93
ou 06.85.09.81.25
lacudefolley@free.fr

Travailler en classe avec la presse écrite

Les Cahiers Pédagogiques ont décidé de consacrer un dossier aux travaux en classe avec la presse écrite. Un dossier qui sera en vente sous forme de PDF à télécharger.

La presse écrite est un média qui a, en théorie, toute sa place à l'École. Si les cours de français, d'histoire géographie ou d'éducation civique, ou certaines options de lycée, sont le plus souvent associés à cette étude, d'autres disciplines se sentent habituellement moins concernées par ce travail, et *Les Cahiers Pédagogiques* souhaitent leur donner la parole dans ce dossier : langues vivantes, technologie, arts plastiques, SVT...

La rédaction souhaite aussi mettre en valeur ce qui se fait à l'école primaire, en particulier autour de la presse d'information pour enfants qui s'est développée depuis quelques années.

Pour être au cœur de la classe, elle veut un dossier riche de nombreux exemples de pratiques pédagogiques accompagnées de réalisations d'élèves, sans séparer cette mise en œuvre de la nécessaire réflexion de fond : raisons du travail avec la presse à l'école, découverte de la presse écrite et de son fonctionnement, éducation à l'esprit critique, lien entre le travail sur la presse et les objectifs des disciplines, travail interdisciplinaire... et bien d'autres entrées encore.

Sortie du dossier prévue en septembre 2008.

Articles à faire parvenir pour mars 2008.

Contact Haute-Saône :

Nadine Tuillon, coordonnatrice départementale CLEMI
nadine.tuillon@ac-besancon.fr

Personnel

Permutations informatisées

BO n° 6 du 8 novembre 2007.

Les personnels souhaitant demander un exeat au titre du rapprochement de conjoint et qui ont eu connaissance de la mutation de leur conjoint après la fermeture du serveur internet (10 décembre 2007) devront participer au mouvement national.

Un formulaire est à télécharger sur le site www.education.gouv.fr

rubriques « outils de documentation et information – agent de l'éducation nationale et recrutement ». Il doit être transmis à l'inspection académique, division des ressources humaines pour le **22 février 2008** délai de rigueur.

Admission à la retraite à compter de la rentrée scolaire 2009.

Les professeurs des écoles et les instituteurs désireux de solliciter leur admission à la retraite à compter de la rentrée scolaire 2009 voudront bien adresser, par la voie hiérarchique pour le **29 février 2008** la demande officielle correspondante établie sur papier libre.

Cette mesure est nécessaire pour permettre d'assurer une bonne gestion des personnels et des postes.

Les admissions à la retraite sont prononcées à la rentrée scolaire.

Seules pourront être accordées sur demande, au delà de la rentrée 2009, les retraites :

- pour invalidité,
- aux femmes fonctionnaires, mères d'un enfant de plus d'un an atteint d'une invalidité au moins égale à 80%, ou encore dont le conjoint est atteint d'une maladie incurable le plaçant dans l'impossibilité de travailler.
- aux femmes fonctionnaires, mères de trois enfants et comptabilisant plus de quinze années de services effectifs.

Travail à temps partiel

Les demandes de travail à temps partiel pour l'année scolaire 2008-2009 doivent être formulées avant le **31 mars 2008**, par courrier à envoyer à l'inspection académique par la voie hiérarchique (sous couvert de votre IEN). Veuillez spécifier dans le même courrier si vous désirez surcotiser pour la retraite.

Rappels

- **Les préavis pour la première phase du mouvement départemental** sont à faire par internet sur i-prof, pour le 8 février 2008 dernier délai. <http://pratic.ac-besancon.fr/>

- **Listes d'aptitude directeur d'établissement spécialisé, directeur d'école d'application et directeur CMPP** : les dossiers sont à retirer à l'inspection académique, division des ressources humaines. Ils doivent y être retournés pour le 4 février 2008 après avoir reçu l'avis de votre IEN.

- **Congé de formation professionnelle - Année scolaire 2008/2009**

Les demandes doivent parvenir à l'inspection académique, division des ressources humaines, pour le 11 février 2008.

Communication

Site internet du rectorat et de l'inspection académique de la Haute-Saône

Le site internet du rectorat de Besançon a fait peau neuve en ce début d'année. Et avec lui sa branche « IA 70 ». Suite à cette métamorphose, avant que cet outil n'ait repris son allure de croisière, veuillez nous excuser pour les quelques retards de réglages ou de mises à jour qui peuvent subsister temporairement.

Concours

Concours national de la résistance et de la déportation – 21 mars 2008

Pour faciliter la préparation au CNRD, une brochure est proposée en téléchargement par la Fondation de la résistance.

Sites internet :

www.fondationresistance.org

www.fmd.asso.fr